

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE**



**AVIS PUBLIC
RAPPORT FINANCIER 2023**

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le 29 septembre 2025 à 19h00.

Donné à Saint-Damase, ce 24 septembre 2025



Vanessa Caron
Directrice générale et greffière-trésorière, DMA